



Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

Compte rendu du congrès à Lonlay-l'Abbaye (61)

Jour 1

8 h / 12 h : accueil des arrivants, tout le monde se retrouve, discute, toujours un bonheur.

12 h : Apéritif et banquet fraternel

15 h : début des réunions

Il est convenu que le bureau de l'association fera le bureau du congrès.

Lecture de l'ordre du jour.

Présentation des membres de l'assemblée.

Les itinérants sont invités à exposer leur année :

Coterie Chevalard : il travaille à Milan, il a reçu un très bon accueil, il taille de la belle pierre, il sent qu'il progresse, il constate une approche du métier très différente de chez Normandie Rénovation, il peut faire pas mal de travail personnel, sa progression dessin mais aussi du modelage, pas mal de visites culturelles... Il embauche l'année prochaine chez le compagnon Hénaff, en Bretagne.

Coterie Merlat : il est en cayenne d'Anjou, il fait pas mal de chantiers, il trouve que c'est une bonne année, belle expérience, il peut avancer correctement sa progression et produire des maquettes, il y a une bonne ambiance sur le point de passage, même s'il y a quelques soucis de cohabitation... Il part embaucher en septembre chez le compagnon Chini, en Bretagne.

Coterie Garnier : elle est partie de chez le compagnon Vérine pour embaucher chez le compagnon Prué ; depuis deux mois, elle a intégré le point de passage d'Anjou, elle a rendu sa maison dans l'Aveyron, ce qui lui pose des problèmes de logistique, et donc des actions un peu chronophages, mais elle est contente, ça se passe bien en entreprise chez le Bordelais.

Coterie Mesnil : il est sur le point de passage en Anjou, il travaille chez Laroche, apparemment ça a été catastrophique chez les deux employeurs précédents ainsi que sur le point de passage. Il subit un peu les foudres de l'assemblée, vu que ses attributs lui avaient déjà été retirés et que l'on attendait de lui une reprise en main radicale, ce qui n'est pas le cas manifestement. Il ne finira pas le tour, lui et nous sommes d'accord, il ne fait plus partie de notre association, mais reste jusqu'à la fin du congrès, pas d'animosités ni de rancœurs exagérées, un peu de déception tout de même...

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z





Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

15 h 45 : création des groupes de travail

Mayennais Flornoy pour la culture compagnonique

Bourguignon Debraux pour notre vision de la formation sur les 30 ans qui viennent

Auvergnat Jouannet pour le travail sur la progression N2/N3, avec des sujets plus concrets, plus réels

Bordelais Prué pour l'arbre des rites, fini mais soumis à J.M.Mathonnière, on attend son retour.

Percheron Chantepie pour un travail sur les chants compagnoniques

Bordelais Graziana pour un travail sur le rituel d'adoption

Un commentaire est fait sur le musée de St Laurent de la Plaine (49), il serait prêt à nous laisser une salle pour notre association avec nos maquettes et nos supports visuels, de façon pérenne. On envisage de récupérer nos travaux au musée de Bécon-les Granits, où il semblerait qu'ils ne soient pas bien entretenus.

16 h 30 : début des groupes de travail après la petite pause

18 h 20 : causerie du Percheron Chantepie pour nous présenter la scoop dans laquelle il travaille, ainsi que d'autres coteries ; l'assemblée se voit décrire un fonctionnement d'entreprise classique mêlé d'un but social et d'accompagnement, ce qui du coup n'est pas commun. Pas mal de questions, causerie intéressante tant sur la forme que sur le fond, on sent qu'il faudrait plus qu'une causerie pour bien percevoir les subtilités.

Jour 2

8 h : retour sur les stages de l'année

- Chez Môquet : ça s'est très bien passé, bon effectif, le lieu s'y prête du moment qu'il ne fait pas trop froid, une convention va être signée entre les propriétaires et notre société en vue de cadrer les choses lors de notre présence, vu qu'on va sûrement y faire d'autres stages.
- plusieurs stages sont proposés, plutôt jumelés avec les réunions nationales.

9 h 30 : reprise des groupes de travail

11 h : visite de l'abbaye et photo du congrès dans les jardins

12 h : apéro suivi du repas

14 h : reprise

Réunion de compagnons

Réunion des aspirants

16 h :

Notification à l'assemblée de la radiation du compagnon Bernard de notre association, le retour des votes en Cayenne étant très majoritairement pour son éviction de notre mouvement compagnonique.

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z





Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

Bordelais Prué prend 10 mn pour nous expliquer le cas de Lilian Mesnil, puis nous l'invitons pour lui notifier son arrêt du tour de France de façon officielle, ça se passe paisiblement. Il veut également arrêter, les deux parties sont d'accord, nous lui demandons quand même de tout faire pour partir en règle, il s'y engage.

Rapport des vérificateurs aux comptes : tout est ok, même s'il y a des imperfections, notamment sur le lien comptable entre l'association et les stages et réunions, nous devons faire preuve de plus de rigueur. A noter, notre fonctionnement annuel nous coûte environ 1000 euros par an.

Un changement de banque est en cours, c'est compliqué mais ça arrive.

16 h 30 : élection du bureau de l'association

Vote pour le renouvellement du trésorier (coterie Brossard)	25 oui	1 abs	0 non
Vote pour le renouvellement du secrétaire (coterie Nau)	25 oui	0 abs	1 non
Vote pour le renouvellement du président (coterie Prué)	24 oui	1 abs	1 non

16 h 45 : comptes-rendus des groupes de travail :

- *Instruction compagnonnique* : encore un an de travail pour finaliser les modules et les faire circuler. Il y a de l'intérêt de la part de tout le monde concernant ce travail culturel manifestement. En parallèle, une discussion s'est ouverte quant à la charge de travail demandée aux itinérants, il semblerait que ça soit correct, ils ont l'air de ne pas trop en souffrir...
- *Progression* : on n'est pas loin de la finir, ça devient même intéressant, moins fastidieux, vu qu'il y a une volonté d'intégrer les sujets dans des contextes réels, notamment à partir du niveau 3.
- *Chants compagnonniques* : il y a du boulot, c'est même parfois un massacre, mais c'est surtout dû au fait que l'on ne se soit jamais vraiment penchés sur le sujet. Percheron Chantepie voudrait créer un support vocal, afin de retrouver une mélodie plus propre et fidèle à ce qu'elle devrait être pour chaque chanson.

17 h 30 : mise en place du calendrier 2024/2025

- Junas, stage du 07/07 au 14/07/2024, puis week-end des fêtes de la pierre
- réunion de Novembre en Anjou du 9 au 11/11 jumelée à un stage ornementation
- réunion de Mars en Bretagne chez les itinérants jumelée à un stage trompe
- Chez Môquet (16), du 22/05 au 01/06/2025, stage et congrès jumelés

Revue des gâches :

Alsacien Merlat : secrétaire des itinérants
Provençal Chevalard : journal
Vendôme Garnier : Facebook et réseaux sociaux

Correspondants de cayennes :
Coterie Tollot : cayenne de l'Est
Coterie Graziana : cayenne du Sud-ouest
Coterie Saget : cayenne d'Auvergne
Coterie Bertrand : cayenne d'Anjou
Coterie Pérard-Chanat : cayenne de Brafc

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z



Le compagnonnage,
patrimoine culturel
immatériel de l'humanité



Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

Coterie Provost : cayenne de Bretagne

Coterie Milan : cayenne du Midi

Coterie Chantepie : cayenne de Normandie

Coterie Bréant : cayenne de Paris

18 h : la coterie Cronimund nous fait un diaporama avec commentaires et explications d'un chantier exceptionnel qu'il a réalisé en Thaïlande, à savoir la construction d'une chapelle à partir de zéro, épique vu les conditions décrites sur place. L'ensemble des coteries est plutôt scotché, impressionné par le résultat, surtout dans les conditions sur place.

19 h : fin du congrès

19 h 10 : apéro suivi du repas accompagné de multiples chants compagnonniques

00 h : chaîne d'alliance

Jour 3

Visite du musée du granit à Saint-Michel-de-Montjoie sur la route pour le Mont Saint-Michel.

Visite du Mont St-Michel : tous les coteries prennent un grand plaisir à visiter ce lieu ensemble, par un temps exceptionnel ! Retour à la salle des fêtes et repas, tout le monde est rincé...

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z





Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

Feuille de présence congrès 2024

Coterie Nau	La Générosité d'Avensan
Coterie Prué	La Générosité de Bordeaux
Coterie Brossard	La Tolérance de Parigné l'Evêque
Coterie Vérine	La Tranquillité de Caen
Coterie Mesnil	
Coterie Chevalard	Aspirant TDP dit « Provençal »
Coterie Lagouge	Aspirant TDP dit « Quercy »
Coterie Garnier	Aspirant TDP dit « Vendôme »
Coterie Graziana	La Résilience de Macau
Coterie Richard	La Fraternité d'Hambye
Coterie Boisanfray	L'Ouverture de St Hilaire le Châtel
Coterie Merlat	Aspirant TDP dit « Alsacien »
Coterie Cronimund	La Fidélité de Durlinsdorf
Coterie Beaughey	La Patience du Mans
Coterie Tollot	La Sérénité de Fréville
Coterie Favière	La Bonté d'Urzy
Coterie Debraux	La Persévérance de Monéteau
Coterie Vajou	L'Humilité d'Andernay
Coterie Pérard	Le Courage de Louhans-Châteaurenaud
Coterie Jouannet	La Franchise des Jouffrets
Coterie Flornoy	La Tolérance de Laval
Coterie Bertrand	La Fidélité de Paris
Coterie Bréant	La Volonté de Chartres
Coterie Chantepie	La Fidélité de St Hilaire le Châtel

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z



Le compagnonnage,
patrimoine culturel
immatériel de l'humanité